Ce document est destiné à être transmis à la direction générale de l'entreprise ou à la direction de formation ou au DAF…

SOCIETE LAC-EXPO DES FOIRES, CONGRES ET DE LA FORMATION
En Abrégé LAC-EXPO.SA ou SFC.SA / 12, avenue des Etats unis d'Amérique - Belvèdere - Tunis 1002 . / Tél . : 71 781 651–71 783 902 / Fax : 71 890 416
SFC Département Formation
ORGANISATION DES SEMINAIRES
DE LA FORMATION ET DES CONGRES
Structure privée de formation - N° d'enregistrement : 08/925/11
E-mail: marketing@sfc-formation.com / Site web: www.sfc-formation.com.tn

THEME DU SEMINAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PRATIQUE

LA DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Le 10 et 11 Mars 2010 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

Animé par: Mr. Nizar BARKIA Diplômé Expert Comptable, titulaire MBA au Canada et Mastère de Management à l'ENIS et enseignant universitaire en fiscalités et comptabilités

PRIX : 250 DT.HT soit 280 DT.TTC Par participant Ce séminaire peut bénéficier de l'avance sur TFP ou des droits de tirage pour le financement de la formation selon les conditions légales (décret 2009-292 du 02/02/2009 et l'arrêté d'application du 10/02/2009), telle que pour la formation professionnelle pratique, l'avance récupérée et déduite de TFP est 50% du SMIG par jour et par participant soit environ 125 DT x 2 jours = 250 DT.HT soit la déduction au niveau de la TFP de environ la totalité du montant payé.

Public concerné : dirigeants et cadres des entreprises / Une riche documentation est distribuée aux participants, qui reçoivent une attestation, un support de formation avec cartable, stylo, bloc note / Avec l'étude des cas évoqués par les participants vécus dans leurs entreprises

PROGRAMME 1ère JOURNEE (le 10/03/2010) : 8h00 à 11h

I- Les divergences entre comptabilité & fiscalité :

- Les sources de divergences entre la comptabilité et la fiscalité
- Les règles d'élimination des divergences entre Comptabilité et Fiscalité

II- La détermination du résultat imposable (les réintégrations) :

- Le résultat comptable après modifications comptables
- Les réintégrations (1ère partie)

11h00 - 11h15: Pause café

11h15 - 14h00 :

- La détermination du résultat imposable (les réintégrations et déductions) :
- Les réintégrations (2ème partie)
- Les déductions

13h 30 : débat

14h 00 : Déjeuner

PROGRAMME 2eme JOURNEE (le 11/03/2010) : 8h 00 à 11h

I- La détermination du résultat imposable (Etude de cas particuliers) :

- Régime des actifs immobilisés exploités dans le cadre des contrats de leasing
- Les reports déficitaires et amortissements réputés différés
- Recyclage des provisions déductibles constituées depuis trois ans
- Les avantages fiscaux liés à la détermination du bénéfice imposable

11h00 - 11h15: Pause café

11h15 - 14h00:

II- La détermination du résultat imposable:

- L'assiette des acomptes provisionnels
- Documents à joindre à l'appui de la déclaration d'impôt

III- Exercices d'application

13h 30 : débat

14h 00 : Déjeuner

Objectifs de formation : - Présenter les divergences entre comptabilité et fiscalité en matière de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés - Permettre aux participants de maîtriser les techniques fiscaux permettant la détermination du résultat en tenant compte des nouveautés fiscales et de la doctrine administrative; - Exposer aux participants les avantages fiscaux liés à la détermination du bénéfice imposable - Permettre aux participants de maîtriser la détermination du résultat fiscal à travers des applications et des cas pratiques.

Bulletin d'inscription

Séminaire de formation

LA DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Le 10 et 11 Mars 2010 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

Société : .....
Forme juridique: .....
Activité:.....
Responsable formation: .....
Adresse :.....
C P : ..... **Ville** .....
Pays :.....
Tél. : ..... **Fax** .....
E-mail : .....

LES PARTICIPANTS

Je confirme la participation de la (des) personne(s) suivante(s) au séminaire de formation.

Nom et Prénom	Fonction	Tel	E-mail

Prix de participation : 250 DT.HT par participant soit 280 DT.TTC.
Montant total: .....DT

MODALITES DE REGLEMENT

☐ CHEQUE ☐ VIREMENT ☐ ESPECE

A l'ordre de la société LAC-EXPO des foires congrès et formation.
12, Avenue des Etats Unis d'Amérique, 3ème étage, Belvédère, Tunis-1002
RIB N°: 10/113/108/103347/5/788/03
AGENCE STB BANK - LE BELVEDERE- TUNIS

Fait à ..... le .....

Cachet de la société **Nom du signataire**

NB: SVP au cas où l'activité de votre entreprise n'est pas concernée par nos envois de mails ou Fax programmés par PC, veuillez transmettre à notre e-mail ou Fax sus indiqué votre souhait de ne plus les recevoir en mentionnant par écrit la dénomination de votre société dans votre réclamation, pour nous permettre d'éliminer votre entreprise de notre répertoire.